

Réunion du 02 septembre 2026

Procès-verbal N° 04

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM Guy MARTIN, Lionel ERAY

Excusés : MM. Bernard MAY, Eric GADAT

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

- Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Départemental 2 poule A

POUILLY 1 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 3, match n°78801542 du 13/09/2026.

En raison de la qualification de POUILLY en Coupe de France (match du 13/09), la Commission reporte la rencontre précitée au 27/09/2026 (sous réserve de non-qualification de Pouilly).

DONZY 1 / LA CHARITE 1, match n°78801541 du 13/09/2026.

En raison de la qualification de DONZY en Coupe de France (match du 13/09), la Commission reporte la rencontre précitée au 27/09/2026 (sous réserve de non-qualification de Donzy).

Départemental 2 poule B

LUTHENAY 1 / CHATEAU ARLEUF 1, match n°78805419 du 13/09/2026

En raison de la qualification de LUTHENAY en Coupe de France (match du 13/09), la Commission reporte la rencontre précitée au 27/09/2026 (sous réserve de non-qualification de Luthenay).

ESN58 2 / CHATEAU ARLEUF 1, match n°78805432 du 04/10/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer la rencontre à 12h30.
Accord de la Commission.

ESN58 2 / CORBIGNY 2, match n°78805454 du 15/11/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer la rencontre à 12h.
Accord de la Commission.

ESN58 2 / ST PIERRE 1, match n°78805476 du 13/12/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer la rencontre à 12h.

Une rencontre féminine est déjà prévue à 10h, prévoir une modification des installations.

ESN58 2 / ST ELOI 1, match n°78805499 du 14/03/2027.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer la rencontre à 12h30.

Une rencontre féminine est déjà prévue à 10h, prévoir une modification des installations.

Départemental 3 poule A

CHAULGNES 2 / FC IMPHY 1, match n°56655781 du 20/09/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre afin qu'elle se déroule à Imphy à 15h.

Accord de la Commission, match retour à CHAULGNES.

2 – CONSTITUTION CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4 SAISON 2026-2027

19 équipes se sont engagées pour la saison 2026-2027 en championnat départemental 4 à 11 :

AS COSSAYE 1, AF CORVOL 1, AVS FOURCHAMBAULT 2, CELTIC HAUT MORVAN 1, CS CHATILLON 2, ES DRUY BEARD 2, FC CHATEAU CHINON ARLEUF 2, FC FOURS 1, FR LUTHENAY 2, JS MARZY 3, E. MONTIGNY ST BENIN 2, US MOULINS 3, OLYMPIQUE ST MARTIN 2, JS TANNAY 1, US SAUVIGNY, E. POUQUES FOURCHAMBAULT 3, V. PREMERY (accord LBFC), LA CHARITE 2, LA MACHINE 3.

2 poules seront constituées (match aller-retour) :

- 1 Poule de 9 équipes (poule A)
- 1 Poule de 10 équipes (poule B)

POULE A :

AF CORVOL

AVS FOURCHAMBAULT 2

JS MARZY 3

E. MONTIGNY ST BENIN 2

OLYMPIQUE ST MARTIN 2

US SAUVIGNY

JS TANNAY

V. PREMERY

LA CHARITE 2

POULE B :

AS COSSAYE 1

CELTIC HAUT MORVAN

CS CHATILLON 2

ES DRUY BEARD 2

FC CHATEAU CHINON ARLEUF 2

FC FOURS

FR LUTHENAY 2

US MOULINS 3

LA MACHINE 3

E. POUQUES FOURCHAMBAULT 3

3 – COURRIEL CLUBS

- ESN 58 : arrêté municipal temporaire terrain de Dornes jusqu'à nouvel ordre.
- US Coulanges : indisponibilité terrain de l'Espace des Saules les 11 et 12 septembre pour « les nuits de l'électro ».
- Matches amicaux :
 - O. St Martin : le 13 septembre.
 - US Castelneuvienne : les 04/09, 06/09 et 13/09

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Critérium féminin

ESN58 1 / CLAMECY 1, match n°78804964 du 06/09/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 27/09.
Accord de la Commission.

ST REVERIEN 1 / COULANGES 1, match n°78804959 du 06/09/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre afin qu'elle se déroule à Coulanges.

Accord de la Commission, match retour à St Révérien.

ST PIERRE 1 / GUERIGNY URZY 1, match n°78804960 du 06/09/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre.
La Commission fixe la rencontre au 27/09/2026.

LA CHARITE 1 / E. AFGP58 1, match n°78804967 du 13/09/2026.

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 12/09 à 19h.

Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.